



DRÔME

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Marcel-lès-Valence, le 13 avril 2012

Danger : poteaux creux !

Le printemps est là et, avec lui, la reproduction des oiseaux.

Mais les jeunes oiseaux courent un grave danger dès leur envol : la chute dans... un poteau téléphonique ! En effet, poussés par leur instinct cavernicole, ils « visitent » cet « abri » et se retrouvent piégés dans ce puits trop étroit pour déployer leurs ailes et trop lisse pour s'y agripper. Ce danger, nous pouvons le réduire en faisant obturer les poteaux creux. France Télécom mène en ce moment une politique d'obturation des poteaux mais, hélas, ceux-ci ne sont pas tous visités chaque année.

Vous pouvez aider la LPO à recenser ces poteaux dangereux en les lui signalant.

Comment savoir si un poteau est obturé ? C'est très simple ! En regardant le sommet du poteau (il s'agit de ceux en métal, bien sûr !). S'il est obturé, vous devez apercevoir une petite languette noire ou en métal qui dépasse sur le côté. Certains modèles ont une espèce de bouchon noir sur le dessus mais ils sont en faible nombre.

Si vous ne voyez rien, vous pouvez noter le numéro du poteau (qui figure sur une petite plaque en plastique bleu placée à hauteur des yeux) et nous le signaler. Si vous n'avez pas ce numéro, notez soigneusement l'adresse (rue ou voie, village...) et envoyez votre signalisation par courriel à : drome@lpo.fr ou par téléphone au 04 75 57 32 39 - poste 1.

Vous participerez ainsi à une opération de grande envergure qui sauvera de nombreux jeunes d'une longue agonie et d'une mort précoce inévitable autrement.

Contact presse (à ne pas diffuser, merci !) : Dominique Ducrocq – 04 75 47 23 67